

# Club d'escalade Altera Rocca

## Registre des délibérations



### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 octobre 2020

*En raison des conditions sanitaires, la réunion se tient en visioconférence.*

**Présents :** Emilie Nestolat, Sabrina Barial, Gaël Lizot, Mickaël Bonin, Eric Fuzelier,  
Jean Pastor, Célia Filippini, Isabelle Cairanne, Grégory Girardot

**Représentés :** Pierre-Alain Le Gac représenté par Jean Pastor

**Absents :** Sarah Arnaud

### Délibération n°5/2020 – CONVENTION LE PAN D'AVIGNON – SAISON 2020-2021

Le club Altera Rocca passe un accord avec la salle d'escalade Le Pan d'Avignon, représentée par Nicolas Bastide, qui accueille les cours.

Les modalités de cet accord sont définies par une convention signée par le club Altera Rocca et Le Pan d'Avignon. Cette convention est annexée à la présente délibération.

#### **Votes :**

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

LA DELIBERATION EST ADOPTEE

#### **Signatures :**

La Présidente